

modifier leurs taux, car, somme toute, c'est leur affaire, mais j'ai bel et bien fait connaître l'opinion du gouvernement.

M. Max Saltsman (Waterloo): Le ministre veut-il dire que si les banques ne répondent pas à sa demande, il n'a pas l'intention d'intervenir?

L'hon. M. Benson: Après tout, je n'avais pas l'intention de menacer les banques. De temps à autre, elles disent ce qu'elles pensent de nos politiques et je crois que nous avons le droit de dire ce que nous pensons des leurs.

Des voix: Bravo!

M. S. J. Korczynski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Au cours de ses entretiens avec les banques à charte, lui a-t-on dit que les banques seraient mieux disposées à réduire les taux d'intérêt à la fin de la campagne de vente des obligations d'épargne du Canada?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur, il n'en a pas été ainsi. J'ai simplement exprimé mes vues aux directeurs des banques à charte et ils m'ont dit qu'ils les prendraient en considération.

M. Max Saltsman (Waterloo): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Afin d'élucider cette importante question, puis-je demander au ministre des Finances si, au cas où les banques à charte n'agissaient pas dans l'intérêt bien compris du pays, le ministre entend prendre des mesures au nom des Canadiens...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député reconnaîtra que la question posée est hypothétique.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE ET LA RÉPRESSION DES ACTIVITÉS ILLÉGALES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. J'espère que Votre Honneur sera un peu indulgent, car ma question est assez compliquée. Le ministre a-t-il l'intention de présenter une modification à la loi sur l'aéronautique pour remédier à une échappatoire des règlements à la suite d'une décision rendue par la Cour suprême en 1968, selon laquelle la Commission des transports aériens n'est pas autorisée aux termes de la loi à publier des ordonnances. L'activité illégale qui s'ensuit actuellement dans le domaine du transport aérien prive les transporteurs agréés de certains revenus. Si tel est le cas, le ministre se propose-t-il de donner à cette affaire la priorité urgente qu'elle mérite?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis parfaitement disposé à être indulgent et comme le député s'est donné la peine de poser la question, le ministre devrait pouvoir y répondre.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je vais tâcher de répondre le plus brièvement possible. Nous sommes au courant de la situation depuis quelque temps déjà. Nous avons consulté les

[L'hon. M. Benson.]

membres et le conseil de l'Association du transport aérien ainsi que les représentants de la CCT. Si l'on juge qu'il faut modifier la loi pour redresser la situation, je procéderai comme l'a suggéré le député.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LA PRISE DES EMPREINTES DIGITALES DES DÉTENUS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Justice, je vais adresser ma question à son secrétaire parlementaire. Étant donné qu'on semble avoir photographié toutes les personnes arrêtées en vertu du Règlement adopté aux termes de la loi sur les mesures de guerre, et avoir pris leurs empreintes digitales, qu'elles soient ou non accusées d'un délit, le ministre voudra-t-il signaler aux autorités compétentes que la prise d'empreintes digitales n'est autorisée ni aux termes de la loi sur les mesures de guerre ni aux termes de la loi sur l'identification des criminels?

M. Albert Bécharé (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je transmettrai bien volontiers la question au ministre.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE—LE RAPPORT CARR

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné qu'il déclarait, le 23 juin dernier, que le remboursement de la dette de la Voie maritime du Saint-Laurent faisait l'objet d'une étude particulièrement approfondie, j'aimerais lui demander si cette étude se poursuit et si un rapport à ce sujet sera bientôt déposé à la Chambre?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'annonçais à la Chambre, il y a deux semaines environ, je crois, que nous attendions d'une entreprise qui s'appelle Carr and Associates le rapport définitif d'une étude approfondie portant sur tous les aspects de l'exploitation de la voie maritime. Nous avons reçu ce rapport il y a deux ou trois jours, et nos fonctionnaires sont en train de l'étudier. J'ai demandé qu'on en fasse un résumé le plus vite possible, après quoi nous aviserons.

* * *

L'INDUSTRIE

LES SUBVENTIONS À L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre